

BUREAUX : RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne Réclamés: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, chez les bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Béglin, Libraire, rue Grande-Chaussée; à Paris, chez M. Havaas, Laflotte-Bullier, 4, Cité Plancher de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 17, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 33, 11 11, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 25, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 55, 8 25, 9 55, 11 05, (2 37, 2 38, 4 40, 5 20, 6 55, 7 55, 10 05, 11 15) Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 24, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 03, 7 21, 8 23, 9 24, 11 02) Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 43, 5 49, 7 02, 9 05

BOURSE DE PARIS

DU 10 NOVEMBRE	
3 0/0	56 85
4 1/2	80 50
Emprunt 1872 (5 0/0)	91 25
Emprunt 1871	89 85
DU 11 NOVEMBRE	
3 0/0	56 80
4 1/2	81 05
Emprunt 1872 (5 0/0)	90 10
Emprunt 1871	89 90

ROUBAIX, 11 NOVEMBRE 1873

BULLETIN DU JOUR

Les deux partis de l'opposition sont divisés sur les moyens comme sur le but qu'ils poursuivent. Les impérialistes ont beau vouloir se défendre de l'alliance des républicains: ceux-ci comprennent tout le parti qu'ils peuvent tirer du concours du groupe Rouher, se sont cramponnés à lui et ne veulent plus le lâcher. Ce n'est pas que les 15 ou 20 voix impérialistes leur paraissent devoir leur donner la majorité; mais ces impérialistes ont ce qui leur manque à eux: une idée qui non-seulement n'effraie pas les masses, mais qui les attire par un côté tout le monde n'apprécie pas le faux jour.

Le but que poursuivent les partis coalisés est dissemblable, nous l'avons dit et nous le croyons suffisamment démontré. Les moyens sont aussi différents, bien qu'ils paraissent se réduire à un seul, l'appel au peuple, attendu que ne l'entendant pas de la même manière, les deux partis en viendraient aux mains le jour où il faudrait l'appliquer, chacun d'eux voulant le faire à la façon dont il l'interprète.

Ce jour-là, nous verrions tous les doctrinaires de la République, employer leur rhétorique à prouver que l'appel au peuple, tel que l'entendent les impérialistes, est un rêve, une utopie; et comme ces journaux font autorité, la grande majorité des gens qui se disent et se croient convaincus aujourd'hui, changeraient d'opinion demain.

Déjà un de ces doctrinaires, et des plus habiles, certes, le Temps, a entrepris cette tâche dans un article d'hier, dont voici la substance:

Le Temps, commence par déclarer que la politique a des exigences et des nécessités; qu'elle commande souvent des compromis; qu'elle est en un mot, une « œuvre de raison, non de sentiment de calcul, non d'entraînement » mais tout aussitôt, il ajoute que la tactique a des limites, et qu'un parti doit rester fidèle à lui-même et à sa dignité. « Les votes des partis les plus contraires peuvent se rencontrer dans l'urne du scrutin; mais on ne comprend aucune alliance entre deux partis dont l'un prend la démocratie au sérieux, tandis que l'autre ne peut triompher qu'en la faussant et en abusant d'elle. »

Voilà donc l'alliance républico-impérialiste condamnée. Ce n'est pas tout, allons plus loin et voyons de quelle

façon le Temps juge l'appel au peuple. Écoutons-le:

« L'appel au peuple pour le choix d'une forme de gouvernement, n'est pas seulement, comme l'a dit M. Dufaure il n'y a pas longtemps, la négation du régime représentatif; il est aussi, et par cela même, la négation du bon sens... C'est se moquer d'abus étrangement que d'attribuer à une dizaine de millions d'électeurs la faculté de se prononcer avec lucidité sur les avantages comparés de la république et de la monarchie. Il n'y a certainement pas en France, et on ne trouverait dans aucun pays du monde, cinq mille personnes capables de trancher une pareille question avec compétence. »

« Comment d'ailleurs ne comprend-on pas que, très-vraisemblablement, au lieu des trois formes de gouvernement: républicain, empire ou monarchie ne renonceraient dans un tel scrutin la majorité formidable dont elle aura besoin pour s'imposer avec autorité, et que la voie, une fois ouverte, ne serait plus jamais fermée. »

Nous avons tenu à reproduire textuellement le langage du Temps, parce que le jour peut ne pas être loin où il sera dans les journaux républicains, auquel il fournira des arguments pour appuyer le Nescio vos qu'ils réservent aux impérialistes.

Nous avons vu qu'un des principaux organes du parti de l'appel au peuple a parfaitement compris l'inanité de l'alliance Thiers, Rouher, Gambetta. Y aurait-il même profit — que ce journal ne voudrait pas l'acquiescer — au prix de son honneur. Nous avons lieu de croire qu'au moment décisif les bonapartistes se raviseront; mais que de pénibles émotions eux et le centre gauche nous auraient épargnées, si dès le premier jour, ils avaient compris le rôle que leur faisaient jouer les radicaux! Nous n'aurions pas eu les bruits de la démission du maréchal et la baisse de 1 fr. 20 qui a accueilli cette sinistre nouvelle.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 10 novembre.

La coalition révolutionnaire qui possède la majorité dans la commission de prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, persiste dans sa manœuvre de reculer autant que possible le dépôt de son rapport. M. Thiers se tient dans la coulisse, mais c'est bien lui qui, en réalité, dirige toute la campagne. Hier, il avait invité à dîner la majorité des membres de la commission et s'est longuement entretenu avec eux du système à suivre. Il s'agirait avant tout de faire proclamer la république. Il ne serait accordé au président qu'une durée de 5 ans, et il serait obligé de nommer un ministre de centre gauche. Vous voyez que M. Thiers ne travaille toujours que pour lui-même. J'espère bien qu'il échouera et que nous sommes bien définitivement débarrassés de ce coupable intrigant.

Il n'est pas exact, comme des journaux l'annoncent, que M. le maréchal Mac-Mahon ait jamais eu l'intention de paraître soit à l'Assemblée, soit dans le sein de la commis-

sion de prorogation pour s'opposer aux manœuvres de la coalition dirigées par M. Thiers. Le maréchal laisse ce soin à ses ministres.

Si la commission, après sa séance de ce jour, n'a pas décidé de se conformer au vote d'urgence en présentant immédiatement son rapport, il y aura peut-être dès ce soir, ou demain, une mise en demeure de la part du gouvernement et des chefs de la majorité. Si la commission ne s'exécute pas dans le délai qui sera fixé, une autre commission serait nommée en séance publique, mais j'ignore si ce procédé parlementaire pourra être mis en pratique.

Les complications paraissent donc se multiplier de plus en plus, depuis que les fractions conservatrices de l'Assemblée ont abandonné la solution monarchique. Il est probable que la prorogation finira par être votée, mais avec des pouvoirs bien discutés et bien précises.

Dans l'armée il se manifeste une assez vive irritation de voir chicaner au maréchal de Mac-Mahon la durée et l'étendue de son autorité.

Au milieu d'une époque si troublée, il ne faut pas s'étonner si le nombre des fous augmente considérablement. La population des asiles d'aliénés n'a jamais été aussi nombreuse. D'après un rapport de l'assistance publique à Paris, l'augmentation des aliénés en 1872, a été de 165 individus sur les admissions constatées en 1871.

La gauche républicaine a reçu aujourd'hui une lettre de M. Léon Say qui fait connaître qu'il n'a pu se mettre d'accord avec le duc de Broglie au sujet de l'interpellation sur les élections partielles, interpellation qui est maintenue.

La coalition espère renverser le ministère. La gauche républicaine a adopté un contre-projet de prorogation rédigé par M. Jules Grévy:

1° Proclamation de la République;
2° Son organisation par les lois constitutionnelles;

3° Le président actuel gardera ses pouvoirs jusqu'à la promulgation de ces lois.

Ce projet a été envoyé à la Commission des quinze.

On dit aujourd'hui qu'un certain nombre de membres du centre gauche paraissent disposés à se séparer de leurs chefs et à voter avec le gouvernement et les fractions conservatrices.

DE SAINT-CHÉRON.

Le président de la République, en uniforme de maréchal, le président de l'Assemblée, les ministres et un grand nombre de députés, ont assisté, le 9, à la messe qui a été célébrée à la chapelle du Château de Versailles, à l'occasion de la rentrée de l'Assemblée.

Le comte de Chambord a quitté Vienne avant-hier, se rendant à Munich. Il était accompagné de MM. de Monti et de Blacas. Dans le même train se trouvaient le prince royal et la princesse royale de Danemark.

La réception de M. Vieil-Castel à l'Académie française est fixée au 17 de ce mois.

Beaucoup de fabriques des environs de Paris ont subitement arrêté leurs travaux au lendemain de l'ouverture de la session: plus de 10,000 ouvriers sont en ce moment sur le pavé de Paris, rien que par la fermeture des fabriques de la banlieue.

On nous écrit de Versailles: « Un des officiers d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon disait hier à un person-

nage diplomatique, que le maréchal montrait depuis quelques jours une dignité impassible vis-à-vis de toutes les attaques dirigées contre lui, mais que cette impassibilité était d'ordinaire chez le maréchal le signe précurseur d'une grande résolution. »

M. Léon Say a écrit une lettre pour déclarer que ses amis et lui maintenaient leur interpellation sur les élections complémentaires.

M. Léon Say, dans une entrevue qu'il a eue ce matin avec M. de Broglie aurait promis l'ajournement de l'interpellation au sujet de la convocation des collèges électoraux à la condition d'un changement de ministère. M. de Broglie a répondu que le cabinet ne se retirerait pas en ce moment, mais qu'il s'empresserait d'offrir sa démission devant une nouvelle organisation de la présidence. Alors, aurait répliqué M. Léon Say, les signataires de l'interpellation ne peuvent engager leur liberté et le ministère n'a plus qu'à saisir l'Assemblée d'une question d'ordre du jour sur l'ajournement. M. de Broglie a déclaré qu'il serait fait ainsi.

Le centre droit s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. La réunion a décidé de maintenir le texte de la proposition Changarnier, sauf l'introduction du titre de Président de la République implicitement maintenu dans le texte précédent. La réunion a émis en outre le vœu que la commission des Quinze achève son travail dans le plus bref délai possible.

Tous les groupes de la majorité sont d'accord ce matin pour conserver au maréchal Mac-Mahon, le titre de président de la République française.

Nous avons démenti la nouvelle donnée par un journal du matin, qui annonçait que M. de Saint-Paul aurait été chargé par le parti bonapartiste des négociations auprès du maréchal.

Tout en maintenant notre démenti, nous pouvons donner quelques renseignements sur l'entrevue que M. de St-Paul a eu en effet samedi avec M. le maréchal.

Il lui a demandé si le bruit qui avait couru sur sa retraite, était fondé. M. le maréchal a répondu que cette assertion était purement gratuite, que la majorité donnée dans les bureaux à l'opposition ne l'avait nullement ému, car il n'y avait pas lieu. Il a formellement déclaré que son intention était d'accepter tout ce que la chambre lui donnerait, 3 ans, 5 ans, 10 ans, que si la proposition Turquet était acceptée il serait tout aussi enchanté, qu'il ferait exécuter loyalement les volontés de la chambre jusqu'au jour où sa mission prendrait fin.

On mande de Caen, 10 novembre: « Voici le résultat de l'élection d'un conseiller général pour le canton de Blauzy (Calvados): Inscrits 2179; votants 1735. M. Duchesne-Burnet, manufacturier à Lisieux, (conservateur) a été élu par 1093 voix.—M. Julien, banquier à Pont-l'Évêque, a obtenu 631 voix. »

L'Union annonce que l'adresse suivante se signe à Nantes:

« MM. les députés de la Loire-Inférieure, Les soussignés, convaincus que le salut de la France est dans le retour immédiat du Roi, et ne peut être que là, supplient l'Assemblée nationale de proclamer Henri V. » (Souscrit les signatures.)

Le même journal annonce que des pétitions, conçues dans le même sens, sont signées dans le département des Bouches-du-Rhône et dans tout le Midi.

Dans plus de vingt départements, les préfets réclament sans cesse, depuis plusieurs mois, soit à la guerre, soit à l'intérieur, l'augmentation immédiate des brigades de gendarmerie dans un grand nombre de localités de leurs départements. De part et d'autre, on paraît avoir compris la justesse de ces réclamations, mais les choses restent toujours en l'état et les demandes continuent.

Alsace-Lorraine

On écrit de Metz, le 10 novembre: Le curé Thouvenin d'Arz a pris congé de ses fidèles par un très-beau sermon. Il attend d'un jour à l'autre son arrestation, n'ayant pas interjeté appel de sa condamnation. Il fera sa prison dans une forteresse allemande.

ÉTRANGER

AUTRICHE. — On lit dans la Tagespresse, du 8 novembre:

« Pour se faire une idée de notre misère, il suffit de dire que du 1^{er} au 8 novembre, les propriétaires de Vienne ont été forcés de donner congé à 24,000 locataires, parce que ces derniers ne pouvaient pas payer leur terme. Dans cette statistique, la ville proprement dite, n'est pas comprise, il ne s'agit que des faubourgs. »

CHRONIQUE.

Je n'ai jamais pu lire sans une douce gaieté les procès-verbaux rédigés par quatre messieurs très-sérieux dans ces rencontres pour rire où d'excellents amis, si bien faits pour s'entendre, mais pris un moment de velléités belliqueuses, finissent par tomber dans les bras l'un de l'autre, et par aller ensemble manger un canard lorsqu'on les croit sur le point de s'être-dévoré.

Je relisais dernièrement un de ces chefs-d'œuvre, digne d'être transmis à la postérité. Il s'agissait de deux comédiens, qui s'étaient, en présence de leurs camarades, apostrophés d'épithètes malsonnantes et de gifles irrévérencieuses. Le procès-verbal était à peu près conçu en ces termes, — ou, si ce ne sont les termes, c'en est du moins le sens:

« A la suite d'une vive polémique engagée entre MM. X..., et Y..., les témoins de M. X..., se sont mis en rapport avec les témoins de M. Y... Les premiers ayant déclaré spontanément que M. X..., en traitant M. Y... d'infâme canaille, n'avait pas voulu mettre sa délicatesse en doute, les seconds ont répondu que M. Y..., à son tour, en qualifiant M. X... d'esroc et de gibier de potence, n'avait prétendu attenter en rien à sa légitime considération personnelle. »

Après ces loyales explications, M. X..., et M. Y... ont ajouté qu'ils retiraient les coups de poing et les coups de pied auxquels ils se sont laissés réciproquement entraîner dans un mouvement de vivacité regrettable.

Sur quoi, nous avons déclaré l'honneur satisfait.

Cet admirable procès-verbal nous est bien des fois revenu à la mémoire devant la coalition des radicaux, des bonapartistes et des républicains modérés, marchant bras-dessus bras-dessous, d'abord contre la monarchie, puis contre la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon, et se regardant d'un air tendre après s'être longtemps accablés d'injures et de gourmandes. Il me

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 12 NOVEMBRE 1873

BAPTÊME DU SANG

QUATRIÈME PARTIE
Le soldat
XIV

Mlle de Vimeuse vit tout cela d'un coup d'œil de femme, auquel rien n'échappe. Elle fut aussi frappée, et elle ne pouvait point ne pas l'être, de l'expression toute nouvelle de cette belle physionomie si énergique et si fière, empreinte de calme et de force, qui donnait au lieutenant je ne sais quelle vague apparence de lion au repos. L'intelligence et la fermeté se lisaient en caractères éclatants, sur son front large et bien coupé, qu'ombrageait une chevelure brune aux reflets cuivrés. Ses yeux noirs lançaient parfois des éclairs; mais le plus souvent de longs cils les voilaient à demi, et tempéraient leur ardeur. On n'en devinait pas moins chez lui la fougue à peine contenue d'une âme toujours prête à s'exalter. Mais la bouche avait perdu l'amertume qui jadis la relevait aux coins, par une crispation désolée, et c'était l'aimable et franc sourire de la jeunesse qui se penchait sur ses lèvres.

Qui ne l'a cent fois remarqué? Il y a des moments dans la vie où tous nos avantages ne nous servent à rien. Nos moyens semblent paralysés, et nous envions l'assurance de quelque fat, qui débite avec aplomb d'impertinentes inepties, tandis que nous n'osons pas dire les choses excellentes que nous pensons. Les chimères peintes sur les étendards du Ciel-Émpire, les monstres grimaçants sur la porcelaine de la Grande Muraille, et même les canons chinois chargés à mitraille, avaient paru moins redoutables à notre héros que les beaux yeux de Mlle de Vimeuse.

Il ne pouvait vaincre l'espèce de timidité qu'elle lui inspirait, malgré sa douceur exquise, son charme et sa grâce. Il n'eût pas voulu débiter près d'elle par une banalité, ni rester trop au-dessous de ce qu'il ressentait. Il cherchait une jolie phrase à lui dire, et, désolé de ne la point trouver, il gardait un silence qui devenait plus embarrassant à mesure qu'il se prolongeait. La jeune châtelaine comprit-elle le motif de sa réserve? Je ne sais. Tout ce que je puis dire, c'est qu'elle la lui pardonna. Elle-même n'était peut-être point exempte de quelques embarras. Aussi fit-elle du regard un éloquent appel à miss Goodface, qui, n'ayant aucune raison d'éprouver le moindre trouble, pouvait si aisément mettre tous le monde à l'aise en substituant une conversation vive et animée à ce silence voilé du ridicule. L'aimable Angéline sut l'esprit de

comprendre le secret désir de celle qui avait été si longtemps son élève, et près de laquelle, à présent, elle occupait l'agréable sinécure de dame de compagnie.

Seulement, comme l'improvisation n'était pas son fort, il lui fallut quelque temps pour préparer son entrée en matière, et juste au moment où elle ouvrit la porte pour la prier de venir s'occuper de quelques détails du service qui rentraient dans ses attributions.

Les deux jeunes gens se trouvèrent seuls, et se sentirent plus embarrassés qu'auparavant. Mais cette fois, Mlle de Vimeuse comprit que la situation ne pouvait se prolonger davantage. Il fallait en sortir. Après tout, elle était chez elle; elle avait l'habitude du monde, et elle pouvait mieux que Pedro entendre un sujet et diriger un entretien. Aus-i, avant même que miss Goodface n'eût refermé la porte du salon:

— Je vois avec bonheur, monsieur, dit-elle au lieutenant, que, depuis votre départ de Vimeuse, vous avez fait un brillant et rapide chemin!

— En effet, mademoiselle, répondit Pedro, il y a loin de la métairie que j'habitais, avant la guerre, au château où vous voulez bien me recevoir aujourd'hui.

Blanche trouva la réponse délicate, et fut très-à-propos de ne paraître apprécier dans ses accents que le moyen qu'elle lui avait donné de se rapprocher d'elle. C'était là une galanterie de

bon goût à laquelle la femme la moins coquette du monde ne pouvait pas être tout à fait insensible.

— Il y a loin, en effet, reprit-elle avec son plus joli sourire... surtout quand on passe par la Chine.

— Je crois, mademoiselle, que c'était encore la route la plus courte.

Et tout aussitôt il ajouta, mais cette fois plus sérieusement:

— Quelle qu'ait été la longueur de la route, je n'oublierai jamais, mademoiselle, que sans vous je n'aurais pu faire le premier pas.

— Ceci vous plaît à dire! mais le mérite finit toujours par trouver les occasions de se distinguer. La fortune vous devait une revanche: elle vous l'a donnée, et vous en avez su profiter; ce qui est une habileté de plus.

— Je la remercie surtout de me l'avoir offerte par vos mains.

— Je crois que vous n'avez à remercier que vous-même!... Mais savez-vous que les hommes doivent bien vous enlever?

— Oui... en ce moment!

— Ce n'est pas cela que je veux dire, fit-elle avec un petit mouvement d'épaules. Mais je trouve que vous avez une existence que vous ne devriez échanger contre aucune autre.

— Cependant mademoiselle...

— Oh! je sais ce que je dis. Vos aventures mêmes, dont les conséquences je le sais, ont été parfois pénibles, vous ont dû même permis de montrer ce que vous êtes et de prouver ce que vous

valez. Tenez! moi, je trouve que c'est très-beau pour un homme d'avoir vu ainsi tour à tour le haut et le bas des choses humaines.

— Il paraît que ces ascensions... et ces chutes sont un peu dans ma destinée, reprit Pedro en riant... J'en ai fait l'apprentissage avec vos grands frères.

— Dieu! n'avez-vous fait assez de peur ce jour-là! dit Blanche, en cachant son visage dans ses deux mains, comme pour se dérober à une vision importune.

— Et vous, mademoiselle, n'avez-vous fait assez de bien! s'écria Pedro dans un élan de reconnaissance enthousiaste.

— Moi, monsieur?

— Oui, vous-même!

— Ce fut bien peu de chose, en vérité, et je vous assure que tout autre à ma place...

— C'est possible... mais, sans que vous ayez pu vous en douter... une minute, ce jour-là, a décidé du sort de toute ma vie.

Blanche regarda le lieutenant sans parler; mais ses yeux avaient l'air de lui dire:

— Je ne vous comprends pas, monsieur! N'avez-vous pas l'obligance de vous expliquer?

Pedro continua:

— Pour bien vous rendre compte, mademoiselle, de ce qui se passa en moi, il faudrait que vous eussiez connu